

établissements
publics pour
l'intégration

La charte éthique des EPI

Les EPI s'engagent à promouvoir:

la participation

- Implication des personnes concernées
- Construction d'une culture d'entreprise partagée
- Politique de communication transparente et assumée

la citoyenneté

- Reconnaissance des droits et devoirs de chaque individu
- Aide et conseil pour l'accès à l'emploi et au logement
- Reconnaissance et respect: des croyances, des pratiques religieuses, de l'amour et de la sexualité
- Engagement en matière de développement durable (protection de l'environnement et responsabilité sociale)

L'institution
pour tous
au service
de chacun

l'autodétermination

- Reconnaissance et respect de l'autonomie et de la liberté de faire ses choix
- Valorisation des compétences sociales et professionnelles

l'intégration

- Exercice du rôle social
- Évaluation régulière
- Équité de traitement
- Partenariat avec le réseau
- Sensibilisation de la population à l'importance de l'intégration des personnes en situation de handicap

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Mme Claude Howald
Membres	Mme Monique Baud M. John Chappuis M. Gérald Crettenand M. Christian Frey Mme Bérengère Gautier Mme Véronique Girardin Canonica M. René Kamerzin Mme Anne-Marie Oberson M. Michel Pluss

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général	M. Marc-André Baud
Assistante de Direction	Mme Tatiana Monaro

SERVICES

SERVICE SOCIO-ÉDUCATIF
Directrices: Mme Marie-Christine Traoré et Mme Michèle Trieu

SERVICE SOCIOPROFESSIONNEL
Directeurs: M. Serge Lançon et M. Aldo Tacchini

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Directeur: M. Ivo Silva

SERVICE FINANCES ET INFORMATIQUE
Directeur: M. Gilles Stähli

SERVICE TECHNIQUE ET INFRASTRUCTURE
Directeur: M. Paolo Giocondo

SIÈGE SOCIAL
rte d'Hermance 63 | 1245 Collonge-Bellerive
Tél. +41 22 949 07 00
info@epi.ge.ch - www.epi.ge.ch

AVEC LE SOUTIEN DE

La République et Canton de Genève



LES EPI SONT MEMBRES

d' **INSTITOS**
Institutions sociales suisses pour personnes handicapées



Finances 2010

COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	CHF
Charges du personnel	64'090'817
Frais médicaux	70'059
Alimentation	2'788'978
Entretien	1'882'862
Entretien immeubles, mobilier, véhicules	1'861'447
Locations et intérêts	3'698'366
Charges tacites	4'089'747
Eau et énergie	1'097'774
Documentation et frais de séjours	310'807
Frais d'administration	1'674'299
Achat marchandises et matériel pour ateliers	1'777'197
Autres charges d'exploitation	1'900'367
TOTAL DES CHARGES	85'242'720

PRODUITS	CHF
Revenus des stages - Service de réadaptation	8'228'381
Revenus des expertises médicales	1'623'477
Revenus des pensions	13'474'258
Revenus des ateliers de production	6'198'957
Revenus locations et intérêts	295'069
Revenus de la restauration	1'126'550
Autres revenus	1'600'735
Subvention cantonale de fonctionnement	47'908'566
Subvention cantonale pour prestations tacites	4'089'747
TOTAL DES PRODUITS	84'545'740

Les charges et produits non monétaires (amortissements et produits différés) et les charges et produits d'exercices antérieurs ne sont pas compris dans le compte d'exploitation.

BILAN

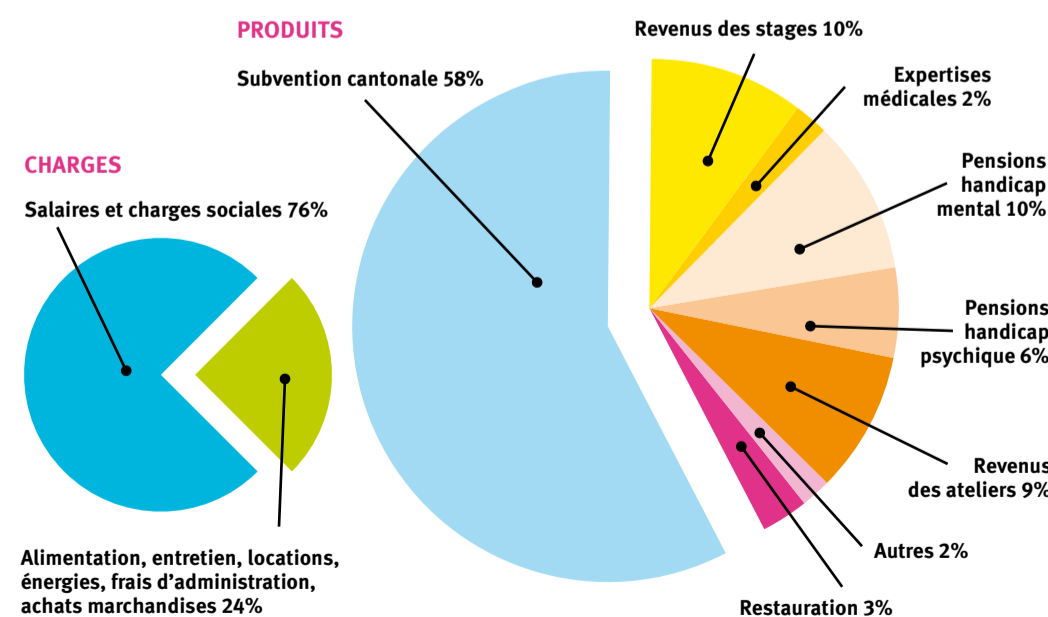
ACTIFS	CHF
Liquidités	600'545
Débiteurs	5'782'314
Stocks	611'279
Travaux en cours	420'512
Actifs transitoires	1'150'476
Immeubles	48'805'696
Équipement	11'160'885
Immobilisations financières	395'878
TOTAL DES ACTIFS	68'927'585

PASSIFS	CHF
Fournisseurs / Créanciers	1'680'013
Créancier Etat de Genève (CIIS)	413'442
Dépôts des résidents	202'008
Passifs transitoires	1'146'730
Engagements de leasing	449'551
Dettes hypothécaires	16'163'500
Dette envers l'Etat de Genève (cash pooling)	2'325'727
Provision pour plan encouragement retraite	1'404'648
Provision heures dues	219'190
Fonds affectés pour investissements	37'439'455
Fonds propres	7'483'321
TOTAL DES PASSIFS	68'927'585

Sous réserve du contrôle de l'organe de révision.

Chiffres clés 2010 (au 31. 12. 2010)

- 25 sites
- 50 programmes sociopédagogiques et socioprofessionnels
- 335 places de travail pour personnes handicapées ou en difficultés d'insertion
- 106 résidents handicapés mentaux
- 90 résidents handicapés psychiques
- 92 personnes handicapées sont suivies à domicile
- 161 personnes handicapées fréquentent les centres de jour
- 715 personnes ont bénéficié d'une évaluation professionnelle
- 515 postes pour 632 collaborateurs (y compris auxiliaires)
- 28 apprentis et 85 stagiaires en formations professionnelles



IMPRESSUM

Conception graphique
Aurélië Bringolf
Réalisation
EPI Atelier Communication

Impression
Imprimerie du Moléson
Tirages
5'000 exemplaires



Rapport de gestion 2010



Les établissements publics pour l'intégration ont réussi, au cours des précédentes années, des avancées importantes. Depuis que le Grand Conseil a adopté, en mai 2007, l'idée d'une structure commune regroupant tous les ateliers et les institutions publiques en charge de l'intégration, les chantiers se sont succédés.

Chaque année, les EPI ont accueilli de nouvelles entités. Chaque année, les EPI ont construit de nouveaux sites, du centre de la Pallanterie à celui de Thônex. Il convient désormais de consolider ces avancées, d'en maîtriser tous les impacts, autant budgétaires qu'humains, de s'assurer que les nouvelles structures permettent bien, comme nous en avons tous l'ambition, d'améliorer l'intégration des personnes fragilisées sur le plan psychique ou physique dans notre canton.

L'Etat de Genève, qui a souhaité et soutenu la création et l'extension des EPI, soutiendra aussi leur renforcement dans la durée. Après s'être imposés par la taille et par le dynamisme dans le paysage suisse des politiques d'intégration, les EPI mettront tout en œuvre pour démontrer qu'ils méritent la confiance que leur a accordée le monde politique. Cette confiance, c'est la pérennité financière, les indicateurs de résultats en matière d'intégration, c'est la satisfaction des personnels et des partenaires. Autrement dit, un combat de tous les jours.

Dans ce combat, les EPI peuvent compter sur l'appui décidé de mon département et de tout le Conseil d'Etat.

Je saisis cette occasion pour remercier le conseil d'administration, la direction et le personnel des EPI pour les efforts consentis ces quatre dernières années. Et je forme mes vœux pour que des réussites quotidiennes viennent les récompenser.

François Longchamp, Conseiller d'Etat,
Président du Département de la Solidarité
et de l'Emploi



De 2010, on peut dire sans hésiter que ce fut une année charnière dans la courte vie des établissements publics pour l'intégration!

C'est en effet au terme de l'année écoulée que nous avons pu mesurer le chemin parcouru depuis la création des EPI. En 3 ans, nous avons montré que, sous une seule bannière, des établissements qui partagent les mêmes valeurs peuvent collaborer et former une entité cohérente.

Au bout de 3 ans, nous nous trouvons dans une situation stabilisée en ce qui concerne les usagers et les personnels, nous avons accueilli une nouvelle structure au 1^{er} janvier 2011, la Maison de l'Ancre, et nous maîtrisons les coûts qui augmentent de manière significative au gré des intégrations successives.

Enfin, il convient d'ajouter que 2010 est l'année qui a marqué l'ouverture des travaux de réorganisation des EPI. Ils se dérouleront au gré des événements qui se produiront à l'horizon 2013: entre autres et dans le désordre, il s'agit de la prise de retraite du directeur général, de l'installation d'un conseil d'administration des services et des secteurs à la suite de la restructuration de 5 directeurs en décembre 2010, du remaniement du conseil de direction et de la mise en œuvre de nouvelles dispositions légales.

C'est dans ce sens que travaillent avec succès le conseil d'administration et les EPI, avec le soutien sans faille du Département de la Solidarité et de l'Emploi. Que chacun et chacune trouve ici l'expression de ma reconnaissance et mes félicitations pour l'engagement exemplaire dont ils ont fait preuve.

Claude Howald,
Présidente du conseil d'administration des EPI

Les chats qui illustrent ce rapport sont une œuvre de décoration extérieure réalisée pour une école par notre atelier spécialisé des EPI

Sur 25 sites, les EPI proposent plus de 50 programmes spécifiques et adaptés aux personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap.

Ces programmes vont d'interventions de soutien de quelques heures par semaines à un encadrement permanent 24 heures sur 24 pour des personnes dépendantes nécessitant des soutiens dans tous les actes de la vie quotidienne. Les évaluations, les formations et les places de travail dans plus de 40 métiers sont toujours tournées vers l'objectif d'une intégration dans le marché du travail.

Tous les services bénéficient d'un personnel compétent soutenu par un programme de formation continue intensif et par des recherches appliquées menées avec plusieurs partenaires.



2010

Un nouveau concept



En déménageant trois ateliers dans un même site spécialement aménagé à la route des Jeunes, les EPI ont conçu un espace où se côtoient les programmes dévolus aux évaluations professionnelles

et à la formation avec des places de travail dans des ateliers de cartonnage, de menuiserie, de déconstruction, de tri, de récupération et de montage. En offrant plus de 80 places, ce nouveau concept permet à des personnes en difficulté d'insertion, en situation de chômage ou qui bénéficient de l'aide sociale ou encore en situation de handicap de passer sans délai d'un programme d'évaluation à une mise en situation professionnelle.

Inaugurée en juin, cette nouvelle structure a été immédiatement l'objet de nombreuses demandes.

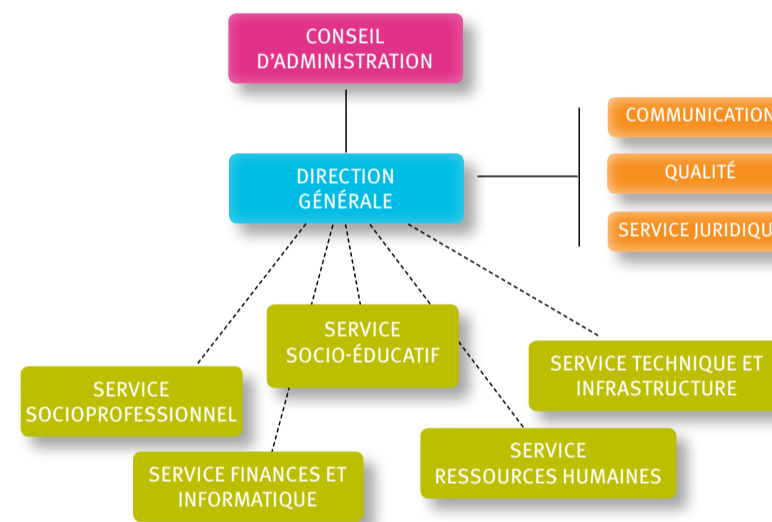


Une profonde mutation

Le conseil d'administration a mené une étude approfondie sur la **réforme des structures** nécessaire pour faire face au développement constant des EPI à l'horizon de 2013.

Réalisée avec l'aide d'un consultant extérieur, cette étude a débouché sur la création de nouveaux services dès le 1^{er} janvier 2011 dont le service socio-éducatif chargé de l'encadrement et de l'hébergement de personnes handicapées et le service socioprofessionnel chargé des évaluations et de la gestion des ateliers. Trois autres nouveaux services financier, technique et des ressources humaines assureront les soutiens logistiques nécessaires.

La nomination des directeurs de service, qui a été effective à la fin de l'année, a été suivie de la mise en place des structures de chaque service avec la collaboration active des cadres.



Une institution pour tous au service de chacun

2011

Des projets novateurs

En janvier 2011, la **deuxième étape de la résidence de Thônex** a ouvert ses portes pour accueillir 18 personnes handicapées mentale dépendantes qui présentent des troubles du comportement. Pour la première fois et à la demande de l'association Insième, une collaboration avec les Hôpitaux Universitaires de Genève - HUG - a permis la création d'un appartement de 6 places où des personnes qui ont séjourné en hôpital psychiatrique trouveront une structure disposant d'un encadrement infirmier et sociopédagogique. Ce nouvel équipement a pour but de faciliter le passage d'une structure hospitalière à une structure socio-éducative, passage qui se révèle difficile pour certaines personnes.

Dans ce nouveau bâtiment, une buanderie disposant des équipements les plus modernes pourra, dans le cadre d'un atelier adapté, assurer le traitement du linge des EPI et de clients extérieurs.



Un congrès mobilisateur

Les EPI ont organisé un congrès européen de deux jours qui posait la question «**l'intégration sociale et professionnelle des personnes en difficultés d'insertion a-t-elle un avenir dans notre société?**» Pour près de 500 participants et à l'occasion de quatre séances plénières et avec un choix de plus de trente ateliers, les EPI et une vingtaine d'institutions européennes, suisses et genevoises ont pu présenter leurs programmes et leurs projets et mener des débats constructifs.

Le congrès a été l'occasion de présenter les résultats de la **recherche menée par l'union européenne sur les besoins de formation des personnes sans formation** qui interviennent auprès des personnes handicapées et à laquelle les EPI ont participé. Avec la collaboration de partenaires de cinq pays et avec le soutien du secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche du département fédéral de l'intérieur, cette recherche a débouché sur l'édition de modules de formation interactifs mis gratuitement à disposition du public sur internet.

Le succès remporté par ce congrès a permis à chacun, dans un large tour d'horizon, de parfaire ses connaissances sur les méthodes et les structures novatrices dans le domaine de l'intégration.



Une arcade pour les loisirs

Installée à l'avenue Ernest-Pictet, l'**arcade «Culture et loisirs»** ouvre de nouvelles possibilités d'intégration. Elle propose à l'ensemble de la population genevoise 650 places dans un programme de cours, d'excursions et d'événements culturels à des conditions particulièrement attractives. Toutes ces activités sont spécialement choisies et conçues pour que les personnes handicapées ou en difficulté d'insertion puissent participer même si elles doivent être accompagnées. Les EPI créent ainsi de nouvelles opportunités pour développer des contacts entre les citoyens du canton et les personnes qui bénéficient de leurs services.



EPICENTRE AUTISME

Grâce au soutien de la fondation Handicap Mental et Société FHMS qui a pris en charge la totalité de son financement, les EPI ont pu créer **un centre d'expertise** sur les troubles du spectre de l'autisme TSA, nouvelle terminologie internationale désignant les troubles autistiques.

En étroite collaboration avec les équipes éducatives et avec de nombreux partenaires tels que l'Office Médico Pédagogique OMP, Autisme Suisse Romande et TED-autisme Genève, le centre a organisé cinq formations portant sur les bilans et sur les outils pédagogiques spécialisés et les méthodes adaptées basées sur les recherches les plus récentes.

Un site Internet spécialisé verra le jour en 2011.



Une résidence pour 23 personnes handicapées psychiques

ouvrira ses portes dans un immeuble rénové à la rue Cavour dominant le parc Voltaire. En offrant 17 places pour des personnes dépendantes et 6 places pour des résidents qui travaillent en journée, le nouvel équipement pourra répondre aux besoins de personnes qui ne trouvent pas de solution d'habitat en raison de leur handicap. Le centre pour l'accompagnement à domicile de la rive droite y trouvera de nouveaux locaux.

